



Secrétariat du Maire
secretariat.general@feucherolles.fr
Tél 01 30 79 93 17

ATTESTATION ORAGE – GRÊLE

Je soussigné **Michel DELAMAIRE**, Maire de **Feucherolles**, atteste avoir pris l'initiative d'obtenir, auprès de la Préfecture des Yvelines, le Bulletin d'Expertise Locale d'Alerte Météorologique en date du samedi 27 juin 2026, informant d'un placement du département en **vigilance ORANGE** en raison d'un épisode orageux.

Cet épisode d'orages, accompagné localement de fortes rafales de vent et de chutes de grêle, a occasionné des dommages sur le territoire de la commune de Feucherolles, notamment sur des habitations, des véhicules et des biens privés.

La présente attestation est délivrée à la demande des administrés concernés afin de leur permettre de faire valoir leurs droits auprès de leurs compagnies d'assurance ou de tout autre organisme compétent.

Fait à Feucherolles, le 1^{er} juillet 2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michel Delamaire', written over a horizontal line.

Michel DELAMAIRE
Maire de Feucherolles



Versailles, le 27/06/2026



BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE METEOROLOGIQUE

Le département des Yvelines est placé en vigilance **ORANGE** en raison d'un événement de type **ORAGES**.
Le préfet des Yvelines décide la sensibilisation des maires et des services de l'État.
Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

1- Type et période de la vigilance météorologique :

Vigilance **ORANGE ORAGES** à compter du **samedi 27 juin 2026 à 17h00**.

Persistance de la vigilance **ROUGE** Canicule

Aujourd'hui, samedi 27/06 (heure de Paris)



2- Description de la situation météorologique :

Situation actuelle : Vigilance rouge canicule depuis dimanche 21 juin dernier. Les fortes chaleurs sont installées depuis sur le département.

3- Evolution prévisible de la situation :

Situation fortement orageuse d'été qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque fort de phénomènes violents.

Une dégradation orageuse remonte sur l'Île-de-France de cet après-midi samedi, jusqu'au milieu de nuit de samedi à dimanche.

A partir de la soirée, les phénomènes s'intensifient : forte activité électrique, fortes rafales de vents pouvant être supérieures à 100 km/h, grêles et cumuls de précipitations ponctuellement élevé.

Le passage est rapide mais intense.

4 – Conseils de comportements à destination de la population :

Le préfet demande à la population d'être vigilante aux phénomènes d'orages pouvant être particulièrement intense :

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau.
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur.
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer.
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés.
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

5 – Points de vigilance pour les maires :

- Informer la population sur les risques inhérents à la vigilance orange ;
- Relayer les messages de prévention de la préfecture.
- Sensibiliser la population sur les activités en extérieur, particulièrement celles représentant un risque (activité de plein air, activité sportive, activité sous des barnums ou des tentes...);